

La Présidente et les membres  
Comité permanent de la condition féminine  
Chambre des communes

Objet : Inconduite sexuelle et harcèlement dans les Forces armées canadiennes (FAC)

Madame la Présidente, membres du Comité,

De nombreuses victimes de traumatismes sexuels au sein des FAC, et ailleurs, m'ont pressée de vous faire part des réformes politiques que je préconise et que je considère comme essentielles pour lutter contre le fléau de l'inconduite sexuelle. Certains membres du Comité pourraient être au courant de mon travail dans le secteur de la violence sexuelle et du harcèlement. Des [recommandations formulées dans le cadre du projet de loi C-65](#) ont été adoptées par la Chambre des communes et le Sénat du Canada.

La justification des concepts qui suivent a été décrite dans une série d'articles d'opinion publiés dans *The Hill Times*, dont un article que j'ai intitulé « Roadmap for the Government to Act Against Sexual Violence », ainsi que plusieurs autres chroniques [publiées dans The Hill Times](#) et sur le site Web de [The ZeroNow Campaign](#).

Récapitulation des points clés :

**1. Nous avons instamment besoin des services d'un agent indépendant, relevant du Parlement, pour enquêter sur les incidents et les plaintes de violence, d'intimidation et de harcèlement de nature sexuelle, et y donner suite.** En 2019, [j'ai proposé la création d'un commissariat chargé d'intervenir dans les cas de violence, d'intimidation et de harcèlement de nature sexuelle](#), lequel relèverait du Parlement. L'indépendance de ce commissariat est indispensable pour gagner la confiance des victimes et leur assurer qu'elles seront traitées équitablement, sans crainte de représailles. Elles sont nombreuses à craindre de graves répercussions si elles dénoncent la situation, une culture de peur et de silence qui empêche la plupart d'entre elles de parler et qui donne du pouvoir aux auteurs d'inconduite.

Un changement radical et démontrable s'impose quant à la manière dont sont traitées les victimes de traumatismes sexuels au sein des FAC. Seule la création d'un bureau indépendant de haut niveau, pourvu d'une structure hiérarchique l'excluant de la

chaîne de commandement militaire, peut rétablir la confiance et la crédibilité qui ont été si fortement décimées par les événements récents et passés. Sans cette confiance, toute nouvelle initiative sera vouée à l'échec, à l'instar des autres mises en place.

Comme je l'ai souligné lorsque j'ai proposé l'idée il y a deux ans, la commissaire relèverait du Parlement et surclasserait toute personne au gouvernement, aux FAC et à la GRC pour ce qui est de s'acquitter de son mandat. L'envergure et l'indépendance du commissariat enverraient le signal qu'il y a un nouveau shérif en ville : quelqu'un qui gère les craintes des victimes d'inconduite sexuelle, d'intimidation et de harcèlement avec le sérieux qu'elles méritent et sans ingérence inappropriée ou biais de la part d'un organisme quelconque. Une telle mesure communiquerait le plus clairement possible que les victimes seront traitées avec la dignité et le respect auxquels elles ont fondamentalement droit.

Je serais heureuse d'approfondir mes réflexions sur le rôle possible du commissariat en matière d'élaboration de politiques et d'enquête. Ces fonctions seraient éclairées par un engagement sérieux envers des pratiques sensibles aux traumatismes qui sont reconnues mondialement.

**2. Il faut sérieusement réfléchir à la possibilité de criminaliser les incidents d'intimidation et de menaces destinés à dissuader les femmes de dénoncer les auteurs.** Les représailles et la crainte de représailles touchant la carrière, le bien-être et la réputation des victimes sont typiques de l'inconduite sexuelle. Le Comité a déjà entendu le témoignage d'une personne courageuse évoquant les menaces auxquelles elle s'exposait si elle dénonçait l'inconduite dans les hautes sphères des FAC. Ce genre de menaces et d'intimidation est endémique de l'abus de pouvoir qui définit la relation asymétrique typique entre les auteurs et les victimes.

Bien que ces incidents soient désolants, ils sont loin d'être isolés. En 2019, on a relaté mon histoire à l'[Assemblée législative de l'Ontario](#) : après avoir été agressée sexuellement par un fonctionnaire bien en vue alors que je travaillais à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, mon patron, à qui j'ai signalé l'incident, m'a donné un choix : garder le silence ou perdre mon emploi. Cet acte d'intimidation a mis en branle une série d'événements qui ont détruit ma carrière de plus de 20 ans dans la fonction publique, causé un dommage irréparable à ma santé et engendré une perte de revenu s'élevant à des millions de dollars.

Beaucoup de victimes m'ont dit que les suites de la dénonciation sont souvent pires que l'incident qu'elles dénoncent. C'est en quelque sorte une nouvelle agression, comme je l'ai décrit dans mon article d'opinion intitulé « [Stop Letting the System Assault Victims of Sexual Violence Over and Over](#) ».

Il est nécessaire d'accorder beaucoup plus d'attention à ce qui arrive après une dénonciation et au préjudice incalculable que subit la victime sur le plan de sa santé, de son bien-être émotionnel et de son avancement professionnel.

**3. Mettre fin aux accords de non-divulgence forcés.** Beaucoup d'experts affirment que la pire chose qui peut arriver à une victime après un traumatisme sexuel est d'être privée de son droit de dire la vérité. Selon la psychanalyste réputée Leah Lipton, « se voir refuser de parler d'une expérience traumatisante empêche la guérison et le rétablissement ». Des victimes ont dit que signer un accord de non-divulgence (AND), c'est comme perdre sa langue. Cela fait plusieurs années que je [presse le gouvernement fédéral d'intervenir pour mettre un terme aux AND forcés](#) et, dans la mesure du possible, libérer les victimes des accords existants.

Les approches traditionnelles à l'égard de cette pandémie d'abus ne feront pas l'affaire. Il est primordial de changer de cap et d'écouter les victimes, qui ont beaucoup à offrir, si nous voulons gagner cette bataille qui chaque jour blesse, humilie et marginalise trop de femmes et qui a déjà coûté trop de vies. Tout ce qui peut être fait pour éliminer le climat de peur et de silence qui ajoute au traumatisme, et auquel les AND contribuent grandement, doit être fait. Et rapidement.

...

Enfin, ce que j'ai écrit il y a plusieurs années concernant les victimes d'inconduite sexuelle dans la GRC s'applique tout autant et avec autant de conviction aux femmes courageuses qui ont servi dans les FAC de ce pays : « On comprend à quel point les traumatismes et le harcèlement fondés sur le sexe sont pervers lorsque des femmes, par ailleurs fortes et courageuses, pourtant prêtes à affronter seule une sombre ruelle en pleine nuit pour répondre à un appel à l'aide, ne parviennent pas toujours à échapper aux ténèbres qui envahissent leur vie lorsqu'elles sont confrontées au monstre de l'inconduite sexuelle. »

Elles – et toutes les femmes du Canada – méritent beaucoup mieux.

Si c'est le souhait du Comité, je serai disposée à discuter davantage de ces initiatives et d'autres initiatives découlant de mes nombreuses interactions avec les victimes au fil des ans.

Respectueusement soumis,

Kathleen Finlay

Fondatrice, The ZeroNow Campaign

Kathleen Finlay, titulaire d'un baccalauréat spécialisé (Université de Victoria) et d'une maîtrise ès arts (Université de Toronto), est la fondatrice de [The ZeroNow Campaign](#), qui vise à lutter contre l'inconduite sexuelle en milieu de travail. Cette campagne fournit un soutien individuel et fait valoir des innovations en matière de politique qui changent la donne dans les secteurs public et privé. M<sup>me</sup> Finlay exerce les fonctions de PDG de [The Center for Patient Protection](#), un organisme international de promotion des soins de santé mettant l'accent sur la sécurité des patients en milieu hospitalier et éliminant les obstacles à la prestation de soins de santé sans danger pour les femmes. Avant l'expérience d'agression sexuelle et de harcèlement sexuel dans un lieu de travail du secteur public qui a changé le cours de sa vie, elle œuvrait à la réglementation des marchés de capitaux du Canada et a été membre de l'équipe de direction supérieure de l'un des principaux organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada.

KATHLEEN FINLAY  
Fondatrice  
The ZeroNow Campaign<sup>MC</sup>

[ZeroNowCampaign.com](http://ZeroNowCampaign.com)  
[On Twitter @ZeroHarmNow](https://twitter.com/ZeroHarmNow)